

## REGISTRE DES DÉLIBÉRÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°35-2025

Date de convocation :  
13/10/2025

Date d'affichage :

Nombre de conseillers  
en exercices : 10Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 07

Nombre de pouvoirs :

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

Objet : Décision  
modificative n°01-2025Certifié exécutoire  
compte tenu de :  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ DenisMme. La 2<sup>ème</sup> adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et Mme SINOQUET Valérie.

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre), M. VAN LAECKEN Patrick (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline) et M. BOULET Bernard.

Mme SINOQUET Valérie est désignée secrétaire de séance.

### DÉCISION MODIFICATIVE N°01-2025

Monsieur le Maire propose pour corriger la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement					
Dépenses					
Article	Chap	Montant	Article	Chap	Montant
739211	014	+ 1 420,00 €	61524	011	- 1 435,00 €
673	67	+ 15,00 €			

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition de M. le Maire
- Autorise M. le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.  
Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET

